

Légende

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB-1	Zone d'habitation - 1
MIX-v	Zone mixte villageoise
MIX-r	Zone mixte rurale
BEP	Zone de bâtiments et équipements publics
ECO-c1	Zone d'activités économiques communale type 1
ECO-c2	Zone d'activités économiques communale type 2
STAT	Zone de stationnement
REC-a	Zone de sport et de loisirs - a
REC-b	Zone de sport et de loisirs - b
JAR	Zones de jardins familiaux

Dénomination de la ou des zones	Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier
COB max.	CUS max.
CSS max.	DL max.

Zones destinées à rester libres

AGR	Zone agricole	HOR	Zone horticole
VERD	Zone de verdure	PARC	Zone de parc
FOR	Zone forestière ⁽⁸⁾		

Zones superposées

Me-1	Plans d'aménagement particulier - approuvés
	Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
	Zone d'aménagement différé
	Zone de servitude "urbanisation"
IP	Servitude "urbanisation" - intégration paysagère
B	Servitude "urbanisation" - biotopes
ES	Servitude "urbanisation" - étude du sol
CE	Servitude "urbanisation" - cours d'eau
CE-EB	Servitude "urbanisation" - cours d'eau Ernz Blanche
CV	Servitude "urbanisation" - coulée verte
SP	Servitude "urbanisation" - spécifique

	couloir pour projets de mobilité douce
<<<<<<<	couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
<<<<<<<	couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales

..... Secteur protégé de type "environnement construit"

➡	Construction à conserver ⁽⁹⁾
➡	Volume et alignement à respecter ⁽⁹⁾
➡	Alignement à respecter ⁽⁹⁾
...	Elément à protéger - "petit patrimoine" ⁽⁹⁾

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives à l'aménagement du territoire:

à la protection de la nature et des ressources naturelles

Zones protégées d'intérêt communautaire et international Réseau Natura 2000⁽¹²⁾

Zones protégées d'intérêt national -⁽¹²⁾ non réglementé

à titre indicatif:⁽¹³⁾

Biotopes protégés article 17

Habitats espèces protégées

H1 voir partie écrite article 17 et 21

CEF mesure compensatoire anticipée article 27

MC mesure compensatoire

à la protection des sites et monuments nationaux

Immeubles et objets classés monuments nationaux

Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire

à titre indicatif:

Terrains avec des vestiges archéologiques majeurs connus méritant une protection et une conservation durable

Terrains avec des vestiges archéologiques connus ou indices, à étudier avant altération ou destruction

à la gestion de l'eau

Zone inondable - HQ 10⁽⁶⁾

Zone inondable - HQ 100⁽⁶⁾

Zone inondable - HQ extrême⁽⁶⁾

Zone de protection des sources provisoires⁽⁷⁾

Zone agricole

Zone de verdure

Zone forestière⁽⁸⁾

Zone horticole

Zone de parc

Zone de stationnement

Zone de sport et de loisirs - a

Zone de sport et de loisirs - b

Zones de jardins familiaux

Plans d'aménagement particulier - approuvés

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zone d'aménagement différé

Zone de servitude "urbanisation"

Servitude "urbanisation" - intégration paysagère

Servitude "urbanisation" - biotopes

Servitude "urbanisation" - étude du sol

Servitude "urbanisation" - cours d'eau

Servitude "urbanisation" - cours d'eau Ernz Blanche

Servitude "urbanisation" - coulée verte

Servitude "urbanisation" - spécifique

couloir pour projets de mobilité douce

couloir pour projets de canalisation pour eaux usées

couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales

Secteur protégé de type "environnement construit"

Construction à conserver⁽⁹⁾

Volume et alignement à respecter⁽⁹⁾

Alignement à respecter⁽⁹⁾

Elément à protéger - "petit patrimoine"⁽⁹⁾

Limite communale

Courbes de niveau⁽⁸⁾

Cours d'eau / Eaux stagnantes⁽⁹⁾

Source⁽⁷⁾

PCN Parcellaire⁽¹⁰⁾

PCN Bâtiments⁽¹⁰⁾

Bâtiments ajoutés⁽¹¹⁾

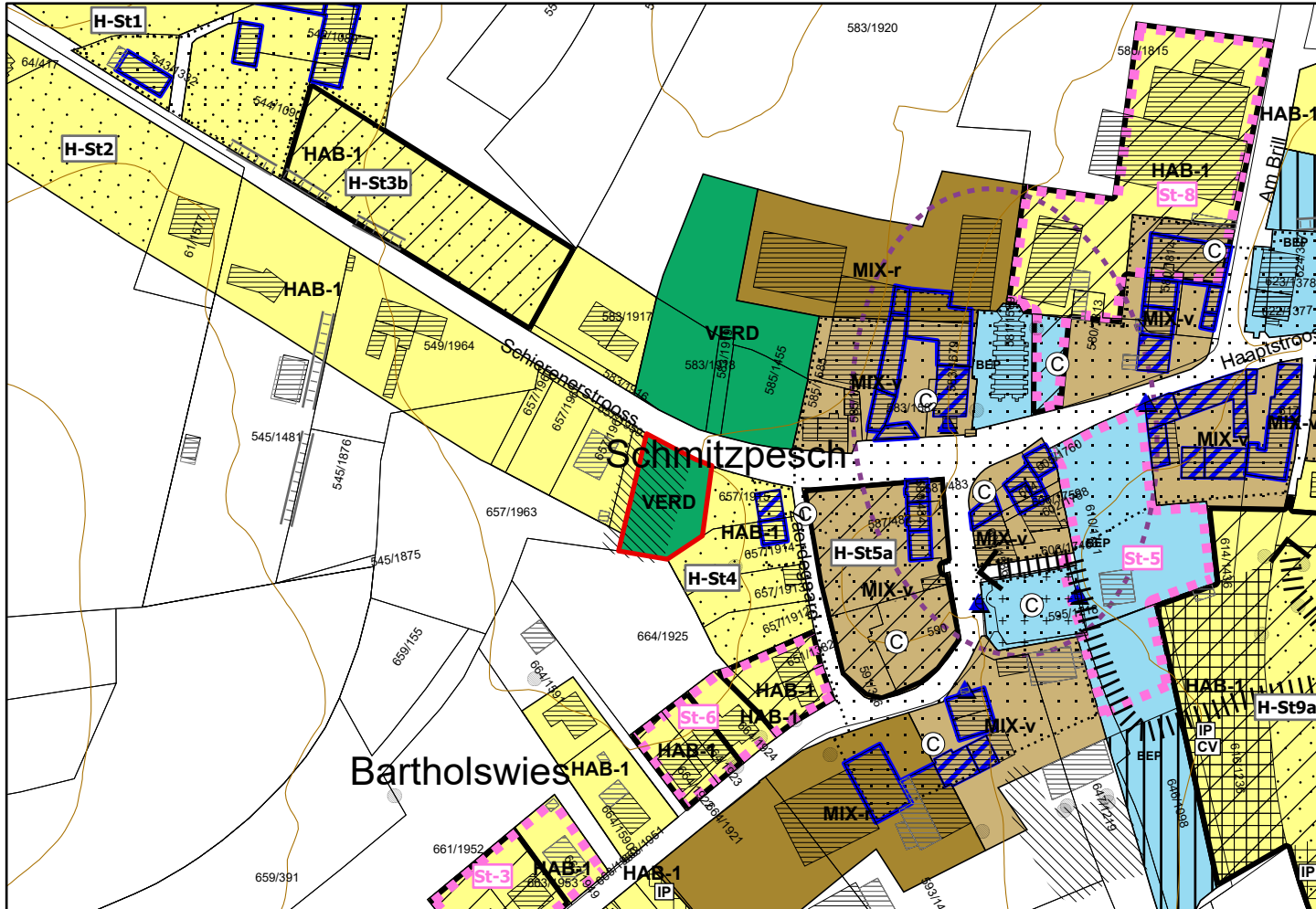
Bâtiments ajoutés⁽¹³⁾

Accès au quartier d'habitation

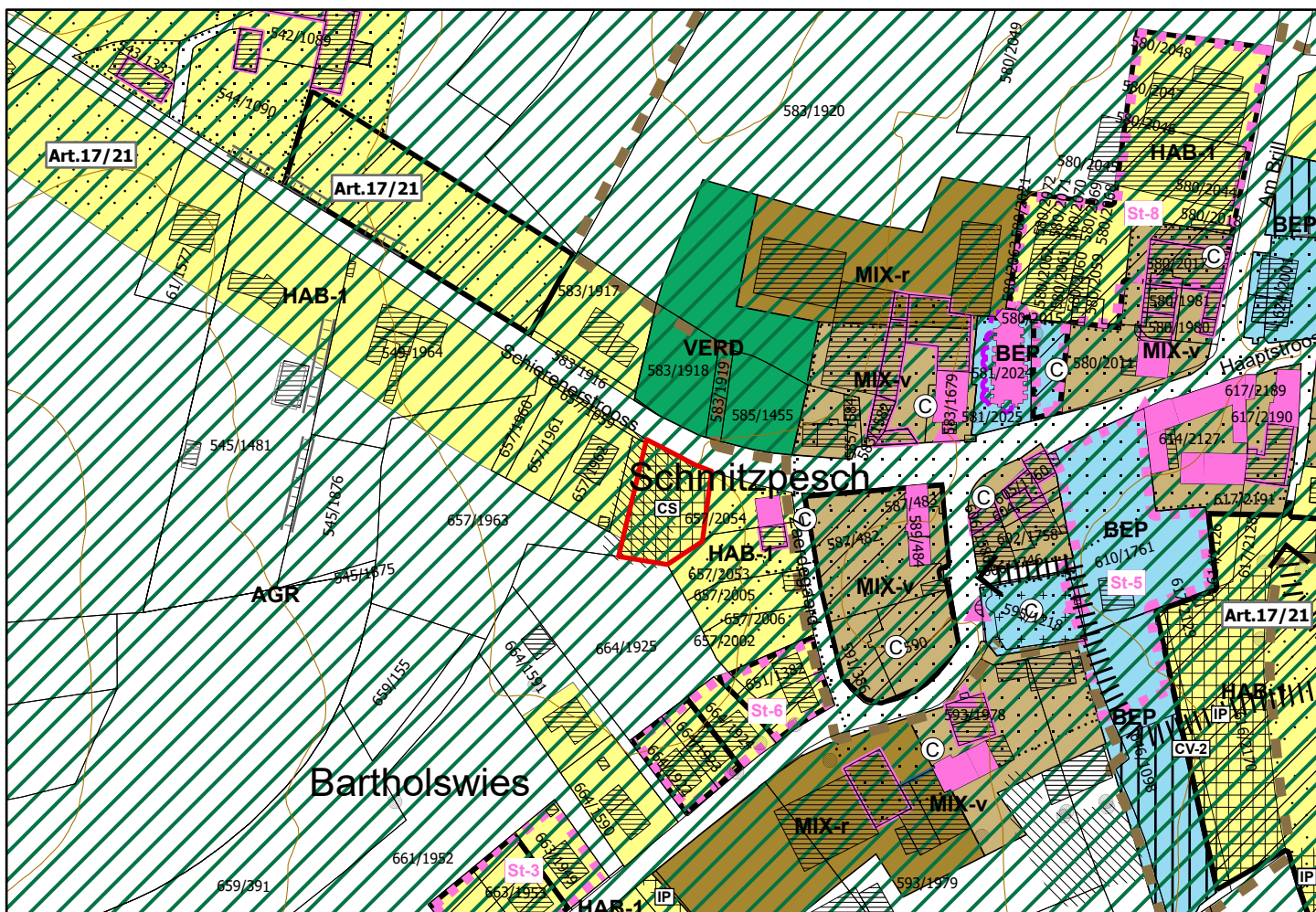
Lignes électriques aériennes de 65 kV à 220 kV⁽⁸⁾

cimetière⁽⁸⁾

PAG en vigueur



PAG Projet



Modification

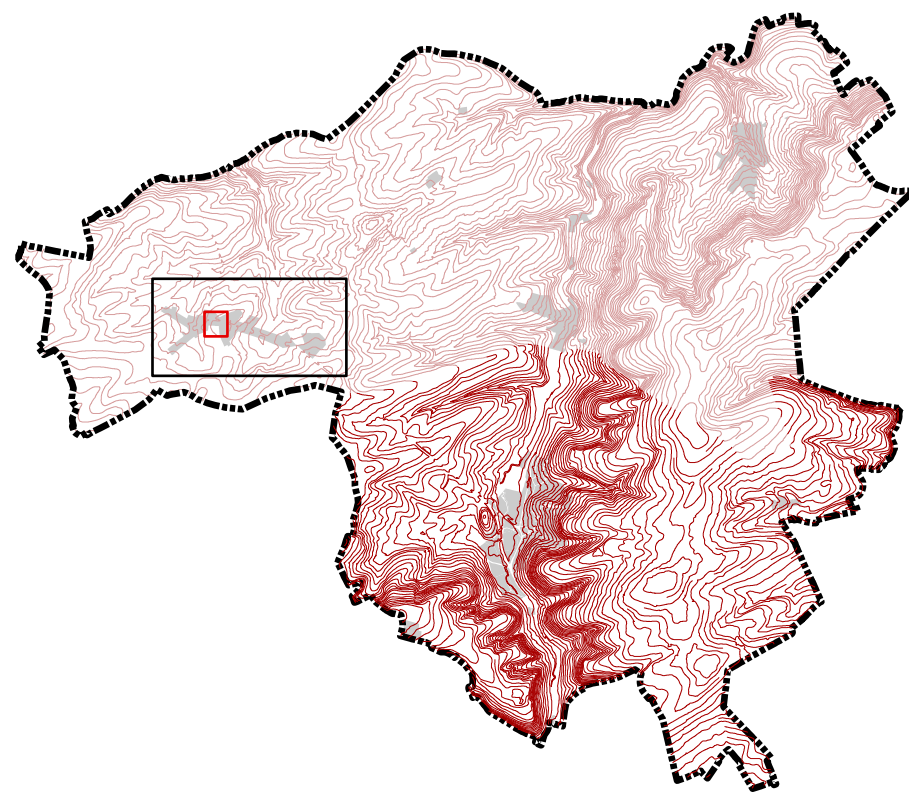
AGR Zone de verdure

Modification

HAB-1 Zone d'habitation 1

Zone de servitude "urbanisation"

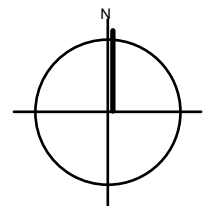
CS crues subites



PCN © ORIGINE CADASTRE - DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG 2012 - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

Aerenzdallgemeng

Administration communale
de la Vallée de l'Ernz



Modification ponctuelle du
Plan d'aménagement général

Projet N°
12002/23051

Stegen
lieu-dit "Schmitzpesch"

Echelle 1/2500

Date 15.07.2026

H. Jochem

M. Mersch

Plan N°

Ind 5

D

p a c t s a l l
projets d'aménagement et concepts territoriaux

58 rue de Machtum
Tél.: +352 26 45 80 90
mail@pact.lu

L-6753 GREVENMACHER
Fax: +352 26 25 84 86
www.pact.lu

Date	Ind	Modifié par	Vérfié par	Modification
04.09.2019	A	RB	HJM / MM	Stegen "Am Brill"; "Hauptstrooss"
29.06.2021	B	RB	HJM / MM	Stegen "Medernacherstrooss"; "Hauptstrooss"; "In Hochsloh"
10.06.2025	C	RB	HJM / MM	Stegen "Zaerdegard", "Gerelwee"
15.07.2026	D	RB	HJM / MM	Modification ponctuelle à Stegen - VERD en HAB-1 & zone de servitude urbanisation - crues subites